

ASSEMBLEE GENERALE DU 15 JUIN 2016

Rapport moral d'activité

***Yves HODIMONT
Directeur Général***

Objectif pour l'année 2016 :
« maintenir et développer nos actions au service des usagers »

Améliorer la qualité d'accompagnement, le service rendu aux usagers et la qualité de vie des professionnels : tels ont été les défis que nous avons relevés quotidiennement en 2016.

2016 : une année de changement déterminant pour l'Adapei. Je suis heureux d'être présent comme Directeur général à ce moment précis de l'histoire où l'Association, confortée dans ses missions, s'est engagée, grâce à une équipe de professionnels pragmatiques, réactifs, reconnus, efficaces et investis, dans de nouveaux défis.

En effet, l'Adapei a mis l'accent sur l'amélioration des parcours de vie des enfants, adultes et personnes âgées.

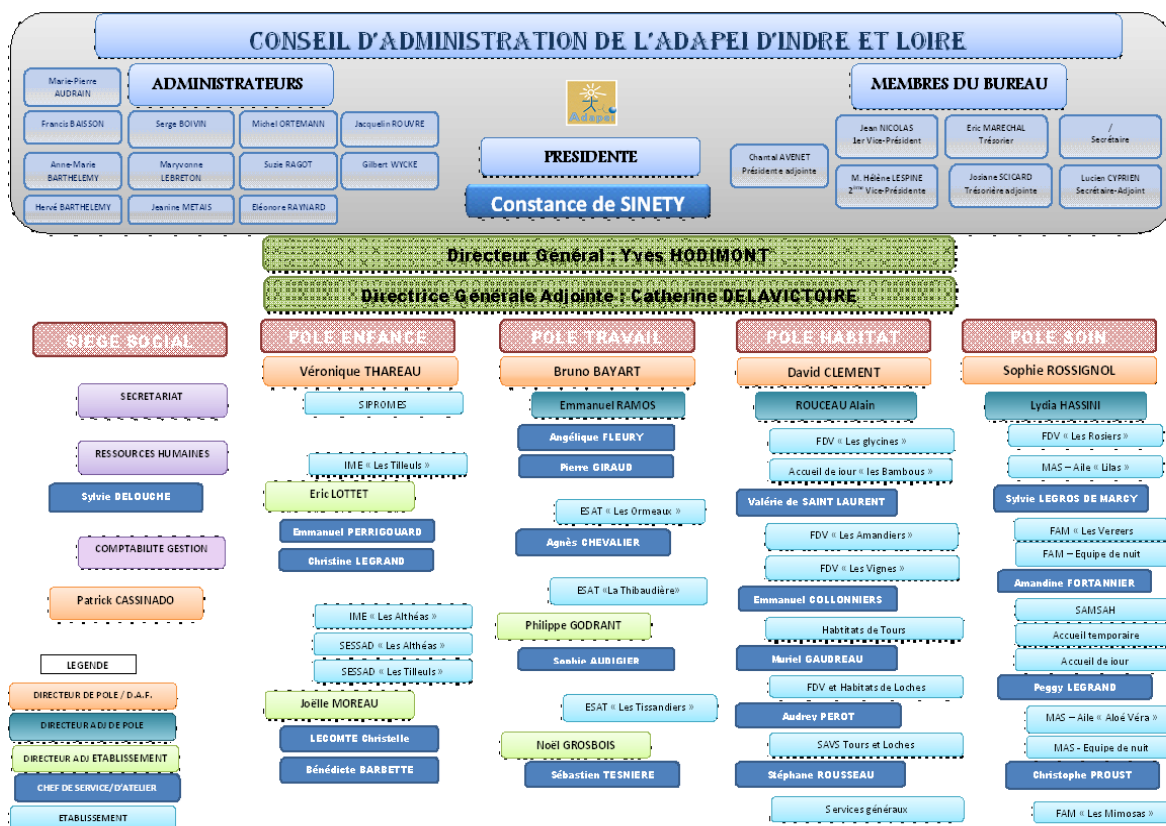
L'année 2016 a concrétisé, par l'écriture des projets des 4 pôles Enfance, Soins, Hébergement et Travail, la mise en place et l'organisation de chaque pôle.

Nous avons prouvé par nos interventions, qu'efficacité économique, conditions de travail et qualité d'accompagnement ne sont pas incompatibles et riment, dans un subtil équilibre, avec performance.

Je sais que créativité, innovation, anticipation des évolutions trouvent leur fondement dans l'appui et l'accompagnement des établissements et services. Il est pour moi fondamental d'encourager et de préserver ce rôle d'innovation dans chacun de nos pôles.

Regarder le chemin parcouru en 2016, c'est aussi avancer vers 2017. Nous poursuivrons notre trajectoire pour rendre l'Adapei toujours plus efficace et augmenterons l'impact de notre action sur notre environnement. Cela implique pour les pôles, les établissements et services, de favoriser la transversalité, les échanges et de renforcer le savoir-faire collectif et la culture commune.

ORGANIGRAMME



Quelques chiffres sur l'Adapei d'Indre-et-Loire en 2016

- 1050 places agréées
- 264 adhérents
- 584 salariés
- 18 établissements et services
- 39 050 742 millions d'euros de produits d'exploitation

L'année 2016 a été marquée par plusieurs événements majeurs.

Janvier 2016, les travaux de reconstruction du **FAM Les Mimozas** sur le site de la Bellangerie ont débuté. La première pierre a été posée le 3 mars en présence de la Ministre, Mme Marisol Touraine.

Le projet de déménagement des résidents du FAM vers l'EHPAD Jean Royer situé à Tours n'a pu aboutir. Des aménagements du cadre de vie des résidents ont donc été renforcés sur l'EHPAD de Château Renault.

Les 20 et 21 janvier 2016 s'est déroulée, sur la **MAS Les Haies Vives**, une inspection de l'ARS mobilisant la direction du pôle qui a apporté tous les éléments requis.

Le 18 mars, le **SESSAD Les Tilleuls** a emménagé dans des nouveaux locaux situés à Joué-lès-Tours et a pu accueillir quelques mois après le SIPROMES.

Sur le **pôle habitat**, la nouvelle équipe de direction a élaboré un plan d'action sur l'ensemble du pôle (projets immobiliers, RH, prise en charge...).

L'Association a poursuivi la négociation du renouvellement du **CPOM Enfance et Soins** avec l'ARS qui s'est finalisée en fin d'année.

L'Association a fixé plusieurs actions à entreprendre telles que l'actualisation du projet associatif, les partenariats à poursuivre, le rôle des familles à valoriser.

Présentation des faits marquants de la Direction Générale et de l'Association

Comités de pilotage

Plusieurs comités de pilotage (Copil)

associant la direction générale, les directions de pôle et des administrateurs ont été constitués afin de définir les orientations et étudier les propositions des projets.

Le **Copil ESAT Les Ormeaux** porte sur son projet immobilier (agrandissement ou relocalisation).

Le **Copil Habitat Tours et Loches** porte sur les projets immobiliers de plusieurs sites : réhabilitations des foyers La Palle et de Dunant sur Loches, foyer Les Vignes sur Rochecorbon, foyer Les Amandiers sur le site de la Bellangerie, relocalisation des résidents du foyer Le Val vers un projet innovant d'habitat sur l'Eco quartier de Chambray-lès-Tours, projet immobilier de plusieurs habitats sur le site de la gendarmerie de Loches, relocalisation de personnes handicapées vieillissantes sur l'ancien EHPAD de La Bourdaisière à Montlouis, un projet de partenariat avec la Croix Rouge apportant une réponse adaptée pour les résidents dépendants du foyer de Beausite mais qui n'a malheureusement pas reçu un avis favorable des autorités.

Le **Copil MAS Haies Vives** a retenu un des 3 projets de réhabilitation présentés par des cabinets d'architecture.

Sur préconisations de l'ARS, l'opération d'amélioration et d'adaptation des espaces (chambres, sanitaires ...) du site « les Haies Vives » était nécessaire pour les bâtiments de la MAS et de l'accueil Temporaire. En effet, ces bâtiments, respectivement construits en 2000 et 2007, ne répondaient plus au vieillissement et à la complexité grandissante des besoins de la population accueillie, une mise aux normes sanitaires étant nécessaire pour assurer l'hygiène et respecter l'intimité des personnes accompagnées. Concernant son **financement**, l'Association a pu bénéficier

d'une subvention conséquente de la CRSA au titre du plan d'aide à l'investissement.

Le **Copil TSA** (Troubles du Spectre Autistique), composé d'une équipe pluridisciplinaire (direction, psychiatre, psychologues ...), mène un travail transversal de réflexion sur les réponses et les pratiques d'accompagnement à mettre en oeuvre.

Appels à projets

La direction générale s'est positionnée sur plusieurs **appels à projet** lancés par l'ARS Centre Val de Loire, dans le cadre d'une démarche partenariale avec des associations locales :

Dossier de candidature en partenariat avec l'association Enfance & Pluriel sur l'appel à projet pour la **création d'un SESSAD concernant les enfants et adolescents âgés de 3 à 20 ans atteints de troubles du spectre autistiques** sur le département d'Indre et Loire. Aucune candidature n'ayant été retenue, l'ARS a relancé un nouvel appel à projet auquel l'Adapei a candidaté, cette fois-ci seule.

Dossier de candidature sur l'appel à projet concernant la **création de dispositifs innovants ou expérimentaux à destination des jeunes accueillis au titre de situation de l'amendement Creton**. Le contexte départemental a conduit l'Adapei à porter le projet dans le cadre d'un partenariat départemental avec quatre associations (l'association Arc en Ciel, l'association La Boisnière (Groupe SOS Solidarités), l'association La Source et l'association des Paralysés de France (APF)) autour d'un projet de réponse commune. Par arrêté n°2016-OSMS-PH37-0153 en date du 21 décembre 2016, l'Adapei d'Indre-et-Loire est autorisée à créer un dispositif innovant à destination des jeunes accueillis au titre de l'amendement Creton, pour une durée de 5 ans.

Ce dispositif expérimental permet de prendre en charge globalement une file active de 35 jeunes adultes de plus de 20 ans en amendement Creton en IME disposant d'une orientation ESAT, FAM ou MAS. Il est rattaché administrativement au Service

d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) de Joué-Lès-Tours géré par l'Adapei d'Indre-et-Loire.

Dossier de candidature retenu sur l'appel à projet ARS portant sur **l'hygiène et la santé bucco-dentaire**. Le projet porte les objectifs suivants : promouvoir l'éducation à la santé bucco-dentaire des personnes accueillies dans nos établissements, permettre à toute personne handicapée mentale de recevoir des soins bucco dentaires adaptés, proposer à tout parent d'enfant ou adulte handicapé mental une solution de soins bucco-dentaires adéquats pour la personne qu'il accompagne. Un COPIL Hygiène et Santé bucco-dentaire s'est donc mis en place avec le déploiement de formations pour une centaine de professionnels. Ces actions de sensibilisation et de formation pour l'accompagnement des personnes handicapées sur l'ensemble de ses établissements et services seront poursuivies.

Un travail collaboratif a été mené avec le **CHU de Tours** pour répondre à l'appel à projet ARS relatif à la mise en place de dispositifs de consultations dédiées pour personnes en situation de handicap en Indre-et-Loire.

Dans le cadre de l'appel à projet porté par l'APF sur la **création d'un pôle de compétences et de prestations externalisées départementale**, l'Adapei s'est associée avec de nombreuses associations locales pour travailler ensemble sur ce projet innovant.

Le SIPROMES

Le **SIPROMES** a finalisé son projet de service en décembre 2016. Après 5 ans d'exercice, un bilan a été présenté aux autorités de tarification.

L'organisation administrative

Dans la continuité des préconisations de l'audit des activités et compétences des services administratifs, des groupes de travail transversaux, animés par les Directeurs de Pôle, ont été organisés au 1^{er} semestre 2016 sur 4 thèmes :

- Accueil et gestion administrative des usagers / accueil physique et téléphonique
- Comptabilité, contrôle et gestion budgétaire
- RH et gestion des compétences
- Administration générale et secrétariat de direction

Les travaux ont permis de dégager plusieurs axes principaux :

- Une nouvelle structuration organisationnelle avec la désignation de secrétaires de direction de pôle, de secrétaires comptables référents à terme. Des postes relatifs à la gestion des patrimoines, à la qualité/innovation, à la communication sont mis en perspective.
- Un parcours d'accompagnement des professionnels administratifs sera organisé sous forme d'ateliers formations internes et de réunions transversales.

Evaluation interne du FAM

L'évaluation interne du FAM a été menée avec une mobilisation importante des professionnels.

Comptabilité/gestion et moyens généraux

Le **changement du progiciel Comptabilité /Gestion financière** a été rendu nécessaire par l'arrêt de la version du logiciel pour 2017, imposé par le prestataire, et la nécessité de basculer vers une autre version.

Après une étude comparative, le choix s'est porté sur un autre prestataire plus ancré dans notre secteur. Le déploiement prévu pour 2017 s'est accompagné, en amont, de

formations auprès de tous les professionnels et cadres.

Informatique et téléphonie

Concernant l'infrastructure informatique du siège et de l'ensemble des établissements, des dysfonctionnements techniques, liés aux réseaux notamment, ont nécessité de mettre en oeuvre des ajustements. Un diagnostic a été organisé en fin d'année avec plusieurs enjeux :

- Examiner la couverture fonctionnelle du Système d'Information existant et évaluer le degré de maturité.
- Apprécier le niveau d'obsolescence des différents composants (ressources humaines, matérielles et logicielles).
- Mesurer les nouveaux besoins (dossier usager...) à satisfaire de façon à envisager des perspectives.

Les contrats (téléphonie, l'internet, les centrales téléphoniques) souscrits auprès de divers opérateurs ont nécessité une démarche de centralisation avec les objectifs suivants :

- Optimiser l'organisation par domaine (fixe, mobile, data, pabx)
- Avoir un seul interlocuteur commercial et technique en lien avec le prestataire informatique
- Des solutions adaptées aux besoins et évolutives
- Optimiser les coûts.

Le déploiement de l'ensemble de la téléphonie et du réseau internet s'est mis en place en fin d'année.

Contrats groupés

Les contrats d'assurance ont fait l'objet d'une étude de l'ensemble de nos polices d'assurance et de propositions de Compagnies d'Assurances.

Cette étude a permis de renégocier nos polices avec de meilleures garanties et des tarifications adaptées.

Les contrats des photocopieurs ont été centralisés et fait l'objet d'une étude

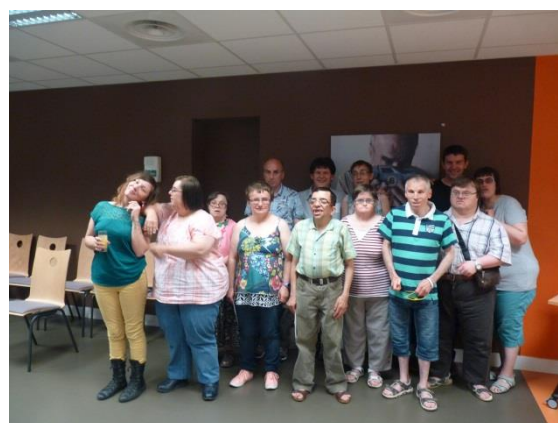
comparative, qui a abouti en fin d'année, à des négociations optimisées aboutissant à une convention cadre achat, location et maintenance parc copieurs et imprimantes.

Ressources Humaines

L'ensemble des **entretiens professionnels obligatoires**, telles que prévus par la loi du 5 mai 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale et de l'accord de branche en vigueur, ont été menés sur l'ensemble des pôles et du siège.

L'Art et La Manière

L'Art et La Manière est une initiative de l'Adapei d'Indre-et-Loire qui facilite l'accès à la culture et à l'art pour les personnes en situation de handicap mental à travers différents projets. Tous ces projets sont soutenus par différents partenaires (Ville de Tours, le Conseil départemental 37, la Région Centre, les ARS et la DRAC, AG2R La Mondiale, Ecart Pomaret). La création d'un site internet <http://artetlamaniere.adapei37.fr/> adapté pour les personnes en situation de handicap mental permet de faciliter leur recherche sur la programmation culturelle et artistique du département d'Indre-et-Loire.



Evolution des besoins

En réponse aux demandes d'innovation inscrites dans le schéma régional de l'organisation médico-sociale (SROMS), le schéma départemental en faveur des personnes handicapées adultes en Touraine, le

schéma départemental en faveur de l'enfance et de l'adolescence handicapée, le plan autisme, handicap rare, l'Association se positionne sur un développement en termes de créations-extensions de place, de nouveaux services et de rapprochements-absorptions.

Le regroupement des deux SESSAD en un SESSAD départemental est autorisé par arrêté d'autorisation n°2016-OSMS-PH37-0016 en date du 7 janvier 2016.

Un arrêté de septembre 2016 dote le SESSAD de 6 places supplémentaires portant la capacité à 55 places avec un rattachement de l'UEM. Ces places permettront de couvrir davantage les besoins sur le secteur de Loches-Descartes.

Par arrêté d'extension n°2016-OSMS-PH37-0069 en date du 7 juin 2016, la capacité totale de l'IME Les Althéas est portée à 54 places.

Par arrêté n°2016-OSMS-PH37-0058 en date du 26 avril 2016, la répartition des 75 places de la MAS AT est réajustée avec 55 places MAS (7 AJ et 48 hébergement complet) et 20 places AT (4 accueil de jour temporaires et 16 places en hébergement temporaire).

Un arrêté d'extension conjoint du Conseil Départemental et de l'ARS, en date du 30 décembre 2016, a permis de porter à 38 le nombre de places médicalisées (extension de deux places).

Dynamique associative

Les travaux d'actualisation du projet associatif ont été menés en 2016 avec l'appui d'un cabinet dans le cadre d'un Copil associatif qui a mobilisé les administrateurs, la direction Générale, les directeurs de pôle. Une réunion institutionnelle a été organisée le 23 septembre 2016 en y associant des professionnels.

L'Adapei est signataire de la **charte départementale d'accueil de l'enfant en**

situation de handicap ou malade qui a été officialisée le 28 mai 2016 à la Bellangerie.

La charte du bénévolat a été élaborée.

Des **rencontres annuelles** se poursuivent avec les administrateurs délégués, **les Présidents du Conseil de la Vie Sociale** des établissements de l'Adapei.

L'association a organisé le 10 mai 2016 une conférence Autisme avec le soutien de l'ARAPI et du CRA. Cette manifestation annuelle a mobilisé plus de 200 participants.

Partenaires et réseaux

La direction générale a poursuivi sa participation active aux instances de la conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA), de la conférence de territoire d'Indre et Loire de l'ARS, des commissions de la MDPH et groupes de travail divers (CREAI, URIOPSS ...) et dans de multiples instances (Unapei – SYNEAS - Urapei- URIOPSS- Réseaux de Directeurs Généraux - UNIFAF ...).



Les établissements et services de l'Adapei

POLE ENFANCE et Sipromes
sous la direction de Mme Véronique
THAREAU, Directrice de Pôle

Les actions abouties ou en cours en 2016 :

- Consolidation d'une organisation transversale au sein du pôle tant sur la ligne de direction que sur la ligne administrative, en conservant aussi les spécificités de chaque entité (rural/urbain) (mode de prise en charge...).
- Poursuite de l'harmonisation et mutualisation des pratiques et des compétences pour certaines fonctions isolées (homme d'entretien, ASI, secrétariat...) et valorisation des compétences spécifiques à l'échelle du pôle et non plus à l'échelle de l'entité.
- Poursuite de l'amélioration ou de l'aménagement du bâti en réunion de pôle, et information sur les enjeux en réunion générale avec les personnels.
- Rééquilibrage des modalités d'hébergement de l'internat : conversion du séquentiel en temps complet, en conservant quelques places pour des situations déterminées, recrutement du personnel.
- Poursuite de l'exploitation des enquêtes de satisfaction.
- Consolidation de l'équipe de direction et harmonisation des pratiques de direction (management, postures, animation...).
- Positionnement des bases d'une articulation visible de communication, de régulation et de traçabilité.
- Poursuite de la collaboration entre IRP et direction, dans le respect des missions, statuts et rôles de chacun.
- Développement de tous les

moyens qui permettent l'inclusion scolaire, pour les enfants qui peuvent prétendre à une scolarité adaptée.

IME LES TILLEULS
sous la direction de Mme Françoise
PAILLET, Directrice adjointe
et de Mme Christine LEGRAND et
M. Emmanuel PERRIGOUARD, Chefs de
Service

Depuis septembre 2009, l'IME « les Tilleuls » a relocalisé l'ensemble de ses services d'accueil de jour et d'internat de semaine sur un seul et unique site à CHAMBRAY LES TOURS.

L'établissement est agréé pour accueillir 103 enfants et adolescents de 3 à 20 ans en situation de handicap mental dont 35 présentant des troubles envahissant du développement.

L'IME « Les Tilleuls » dispose désormais de 79 places en accueil de jour et de 24 places d'internat.

Selon les pathologies, la population accueillie est répartie :

- 68 enfants et adolescents (SEES et SIPFP) présentant une déficience intellectuelle
 - 35 enfants et adolescents (SEHA et SAHA) présentant des troubles envahissant du développement et une déficience intellectuelle
- L'internat qui se compose de trois unités de 8 places accueille 24 jeunes en internat de semaine (du lundi au vendredi) et quelques places en internat séquentiel (1 à 2 nuits par semaine) en complément de l'offre de jour.

Les principales étapes de l'histoire de l'établissement

- Septembre 2009, l'IME « les Tilleuls » a relocalisé l'ensemble de ses services d'accueil de jour et d'internat de semaine sur un seul et unique site à CHAMBRAY LES TOURS.

- 2010 Création d'un SESSAD de 15 places par redéploiement
- Septembre 2014, Ouverture d'une Unité d'Enseignement Maternelle pour enfants autistes à l'école Vigny Musset à TOURS, extension non importante de l'agrément de 7 places
- Septembre 2015 : Réorganisation de l'Internat, pour accueillir 24 enfants, en conformité avec l'agrément
- L'arrêté de la délégation territoriale de l'ARS (Agence Régionale de Santé) d'Indre-et-Loire N°2016-OSMS-PH37-0016 du 1 février 2016 autorise le regroupement des deux SESSAD Les Althéas et les Tilleuls, qui se nommera Sessad Adapei., qui a comme incidence le détachement du sessad Tilleuls et UEM.

En 2016, le nombre de jeunes accueillis à l'IME Les Tilleuls au titre de l'amendement Creton a triplé.

110 jeunes sont en attente de place en IME sur le département.

L'IME accueille 103 jeunes de 3 à 20 ans dont 35 enfants avec autisme. 111 jeunes ont été suivis.

La répartition est marquée par un déséquilibre au niveau des âges avec 70 adolescents et 30 enfants. 17 jeunes relèvent de l'amendement Creton.

58 enfants bénéficient d'une scolarisation dont un enfant est scolarisé 4 jours par semaine en 5^e ULIS collège. La classe externalisée se vide progressivement au bénéfice de l'inclusion en milieu scolaire.



Le parcours du jeune est adapté selon ses besoins IME, SESSAD, établissement scolaire.

L'IME met en place 13 circuits de transport, 20 enfants se rendent en bus.

20 adolescents ont pu bénéficier de stages.

Un travail partenarial avec l'ESAT La Thibaudière permet l'accueil de stagiaires.

Le nouveau projet de l'internat a amélioré le taux occupation passant de 17 jeunes à 33 jeunes dont 13 temps plein, 10 jeunes autistes et 13 jeunes sous amendement Creton (FAM, MAS).

**UEM (Unité d'Enseignement Maternelle)
LES TILLEULS
sous la direction de Mme Françoise
PAILLET, Directrice adjointe**

Par arrêté N°2016-OSMS-PH37-0018 du 1 février 2016, la délégation territoriale ARS d'Indre et Loire a porté une extension de 7 places au SESSAD les Althéas, pour la prise en charge des enfants présentant un autisme dans le cadre de l'UEM (Unité d'enseignement maternelle) située à Tours, et porté, en contrepartie une diminution de 7 places de l'IME les Tilleuls. L'arrêté de la délégation territoriale de l'ARS (Agence Régionale de Santé) d'Indre-et-Loire N°2016-OSMS-PH37-0016 du 1 février 2016 autorise, corrélativement, le regroupement des deux SESSAD Les Althéas et les Tilleuls.

Cette unité d'enseignement maternelle est donc rattachée au SESSAD « Les Althéas » au titre de sa mission d'inclusion scolaire en milieu ordinaire.

L'Unité d'enseignement Maternelle accueille 7 enfants TSA de 3 à 6 ans.

Les temps d'ouverture de la classe sont ceux de l'Education Nationale soit 193 jours par an.



En 2016, 9 enfants ont été suivis sur l'UEM (2 entrants et 2 sortants).

Un enfant en grande souffrance à l'UEM a pu être réorienté à l'IME les Tilleuls en avril 2016.

En 2016, les 9 enfants accueillis présentaient tous à leur entrée à l'UEM, un diagnostic de trouble du spectre autistique avec une déficience intellectuelle.

En 2016, les 9 enfants étaient âgés entre 4 et 7 ans, l'âge moyen était de 5 ans.

En 2016, l'UEM n'a accueilli que des garçons.

Parmi les 9 enfants suivis, 4 seulement bénéficient d'un projet inclusion. De grands troubles de comportements pour certains jeunes complexifient la prise en charge et nécessitent de renforcer l'encadrement.

Malgré un travail renforcé avec les partenaires (CHRU, CRA, CAMSPS), l'orientation des enfants sur l'UEM reste tardive du fait du diagnostic. L'admission des enfants à l'âge de 4 ans, limite le temps d'accompagnement à l'UEM pour favoriser l'adaptation en milieu ordinaire. L'orientation post UEM reste une problématique majeure qui met en difficulté les parents, faute de dispositif adapté.

Développer les rencontres avec les parents reste un axe d'amélioration sur les besoins en psychomotricité, pour restituer davantage les éléments de test et recueillir leurs observations au quotidien.

La formation des parents sera réactivée en 2017, ainsi que la supervision de l'équipe.

Six UEM sont constituées au sein de la région Centre. La création d'un comité régional regroupant ces UEM permet d'échanger sur les modes de fonctionnement.

IME LES ALTHEAS
sous la direction de Mme Joëlle MOREAU,
Directrice adjointe
et de Gratianna LARRAMENDY,
Chef de service

L'établissement est agréé pour accueillir 54 enfants de 3 à 20 ans en situation de handicap intellectuel, dont 13 présentant des troubles du spectre autistique.

L'accueil se fait dans le cadre du semi internat (accueil de jour) sur le site de Beaulieu les Loches ; à l'internat, prévu pour 9 enfants ou adolescents, 12 en bénéficient selon qu'ils viennent à temps plein (4 nuits par semaine) ou à temps partiel (2 nuits par semaine) sur le site de Loches.

Les principales étapes de l'histoire de l'établissement

- **1969 et 1973** : création de l'IME,
- **2008** : construction d'un Auvent sur la cour de récréation de la SEES
- **2008** : création de 4 places d'internat (phase transitoire), dans l'attente de la construction du lieu de vie pour 5 places supplémentaires en 2009/2010 (en conformité avec l'agrément).
- **2011** : ouverture de l'internat dans un nouveau pavillon conforme pour 9 enfants
- **2012** : construction d'une extension administrative permettant la création d'un espace dédié pour recevoir les familles et visiteurs, ainsi que le réaménagement du secteur administratif.
- **2014** : ouverture de la classe externalisée à l'école élémentaire de Beaulieu-Lès-Loches.
- **2014** : extension de la cuisine pédagogique.
- **2015** : Agrément pour 4 places supplémentaires, l'effectif passe à 54 enfants .
- **2015** : aménagement d'une salle Thérapie d'Echange et de Développement.



En 2016, l'IME a accueilli 54 jeunes, dont 6 jeunes en aménagement creton. 60 jeunes âgés de 6 à 22 ans ont été suivis dont 13 enfants ayant des troubles autistiques.

La moyenne d'âge est de 14 ans. Le nombre de jeunes sur chaque secteur est déséquilibré : 24 enfants de moins de 14 ans, contre 36 adolescents et jeunes adultes.

Le temps de transport reste encore trop long pour les usagers domiciliés aux limites des départements.

La classe externalisée fonctionne bien mais avec la nécessité d'avoir un projet sur l'orientation après la classe.

Les perspectives seraient la création d'une classe externalisée collège sur une petite structure en mesure d'accueillir des jeunes en situation de handicap.

Un nouveau poste d'éducateur sportif est réparti sur les deux IME.

L'accueil en stage de 4 jeunes scolarisés suivis par le SESSAD a permis la découverte du plateau technique de l'IME et une évaluation en vue d'une réorientation.

L'accueil d'un jeune autiste en vue de son évaluation a été fait à la demande de la MDPH, du CRA et de l'ARS.

**SESSAD LES ALTHEAS et SESSAD LES
TILLEULS**
**sous la direction de Mme Joëlle MOREAU,
Directrice adjointe**
**et de Mme Bénédicte BARBETTE, Chef de
service**

**Principales étapes de l'histoire du SESSAD Les
Althéas**

Suite à l'arrêté du 2 février 1998, en 1999, création du Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile, pour 10 places pour des jeunes déficients intellectuels (DI) et présentant de troubles du comportement et de la conduite (TCC) et âgés de 6 à 16 ans, par redéploiement de 10 places d'IME, auquel est rattaché le service.

En 2002, une extension de 10 à 40 places du service est autorisée dans le cadre d'un nouvel agrément, pour l'accompagnement de jeunes déficients intellectuels dont 5 avec des troubles envahissants du développement, et de jeunes présentant de troubles du comportement et de la conduite. Le service pourra intervenir auprès d'un public 3-20 ans.

- Entre avril 2004 et mai 2009, le SESSAD sera financé pour 14 places supplémentaires, le portant à 24 places.
- En septembre 2010, le SESSAD est financé pour 10 places supplémentaires, portant sa capacité autorisée à 34 places DI et TC.
- En décembre 2010, le service a ouvert une antenne sur la ville de Descartes (Sud Ouest du territoire) pour l'accompagnement de 10 jeunes.
- Début 2012, Le SESSAD a emménagé dans des nouveaux locaux à Beaulieu-Les-Loches, avec les services administratifs du secteur adulte du pôle habitat, ce qui permis une mutualisation des moyens entre secteur adulte et secteur enfant, pour optimiser les coûts de fonctionnement.
- Par arrêté n°2013-OSMS-PH37-0021 du 28 février 2011, l'autorisation globale est délivrée pour une durée de 15 ans à compter du 4 janvier 2002, pour une capacité de 34 places dont 29 places Déficience Intellectuelle, et 5 places Troubles du Spectre Autistique.

Principales étapes de l'histoire du SESSAD Les Tilleuls

- Avis favorable du CROSMS le 11 décembre 2009 pour la création d'un SESSAD par redéploiement de 7 places d'accueil de jour IME.
- Implantation sur Chambray les Tours pour accueillir 15 usagers entre 3 et 20 ans, présentant une déficience intellectuelle, des troubles envahissants du développement, sur le territoire sud de l'agglomération tourangelle jusqu'à Montbazou.
- Ouverture du SESSAD le 1er juin 2010, dans des locaux de l'Ime les Tilleuls.
- Relocalisation du SESSAD sur un site externe à l'IME, à la Papoterie, bureaux locatifs à compter de juin 2012 avec un emménagement dans les bureaux en mars 2014 faute de conformité.
- Emménagement dans des bureaux sur Joué-lès-Tours en mars 2016.

L'arrêté de la délégation territoriale de l'ARS (Agence Régionale de Santé) d'Indre-et-Loire N°2016-OSMS-PH37-0016 du 1 février 2016 autorise le regroupement des deux SESSAD Les Althéas et les Tilleuls, qui se nommera Sessad Adapei.

Le 01 octobre 2016, le SESSAD est financé pour 6 places supplémentaires, portant sa capacité autorisée à 40 places DI dont 5 TSA, pour le site principal de Beaulieu les Loches, l'antenne de Descartes et un maintien de 15 places sur l'antenne de Joué les Tours.

En mai 2016, le service recensait 33 enfants sur liste d'attente de l'antenne de Loches-Descartes, 33 enfants de l'antenne de Joué-lès-Tours, adressés par la CDAPH d'Indre et Loire, soit un total de 66 enfants sur le SESSAD Adapei.

Le SESSAD a accompagné 68 jeunes de 3 à 20 ans avec un nombre important d'admissions.

Le site de la Douzillière a pu être investi en avril et favorise l'accompagnement à l'autonomie sociale et au déplacement. 5059 séances ont été effectuées.

Le regroupement des deux SESSAD en un SESSAD départemental est autorisé par arrêté.

Les équipes ont travaillé ensemble sur l'élaboration du projet de service, du livret d'accueil, du document individuel de prise en charge et les outils à harmoniser.

Un arrêté de l'ARS, de septembre 2016, dote le SESSAD de 6 places supplémentaires portant la capacité à 55 places avec un rattachement de l'UEM. Ces places permettront de couvrir davantage les besoins sur le secteur de Loches-Descartes.

L'évaluation après admission est nécessaire compte tenu de situations évolutives.

L'accueil des enfants en maternelle est renforcé.

Les besoins de suivi en orthophonie ne sont pas couverts, la liste d'attente est de 13 jeunes depuis le départ d'une orthophoniste libérale et de l'orthophoniste de l'antenne Loches-Descartes.

L'activité reflète le nouveau mode de calcul intégrant des séances supplémentaires.

En mai 2016, le service recensait 33 enfants sur liste d'attente de l'antenne de Loches-Descartes, 33 enfants de l'antenne de Joué-lès-Tours, adressés par la CDAPH d'Indre et Loire.

SIPROMES

sous la direction de Mme Véronique
THAREAU, Directrice de Pôle

L'Arrêté conjoint de la Présidente du Conseil Général et du Directeur Général de l'ARS n° 2010-0466 du 2 septembre 2010 porte autorisation de création du Service d'Intégration Professionnelle et d'accompagnement MEDICO Social (SIPROMES) de 10 places pour jeunes adultes handicapés mentaux âgés de 18 à 26 ans à LOCHES.

Depuis 2014, le service est autorisé pour accueillir 14 jeunes sur l'agglomération tourangelle et sur le territoire Touraine Côté Sud.

Le Service d'Intégration PROfessionnelle et d'accompagnement MEDICO

Social (SIPROMES) s'adresse à des jeunes adultes en situation de handicap intellectuel, âgés de 18 à 26 ans, résidant sur le sud de la Touraine. Le service a pour principale mission de les accompagner dans leur démarche d'accès à l'autonomie sociale et professionnelle. Il propose des prestations individuelles ou semi collectives d'ordre thérapeutique, éducatif et social, et professionnel. Le partenariat avec les acteurs institutionnels, sociaux et économiques du territoire, s'avère indispensable.

Au cours de l'année 2016, le SIPROMES a confirmé sa place comme acteur du réseau local. Le SIPROMES est reconnu par les partenaires sur le territoire « Touraine côté sud » et l'agglomération tourangelle. Le service a aménagé dans les locaux de l'antenne sessad Adapei à Joué-lès-Tours en mutualisant ainsi certains espaces.



Le projet de service a été formalisé avec l'équipe pluri professionnelle, et avec l'aide d'un consultant. Il a permis de faire un état

des lieux des 5 ans passés et d'envisager des actions pour les 5 années à venir.

Au cours de l'année 2016, le SIPROMES a atteint ses objectifs en termes d'accompagnement et le service a accompagné au cours de l'année, 20 jeunes : 8 jeunes sur Loches, et 12 sur Tours.

14 jeunes ont bénéficié d'un suivi en psychomotricité.

Tous les jeunes ont été accompagnés sur le plan professionnel, spécifiquement en termes de « suivi dans l'emploi » qui permet un étayage de la situation professionnelle pour les usagers qui travaillent. L'accompagnement professionnel est réalisé en lien étroit avec les partenaires institutionnels, de l'insertion professionnelle, du handicap, les services publics de l'emploi et les entreprises concernées.

POLE SOIN

sous la direction de Mme Sophie ROSSIGNOL, Directrice de Pôle et de Mme Lydia HASSINI, Directrice adjointe

L'année 2016 a été marquée par un changement de cap stratégique des établissements du site des Haies Vives. En effet, alors que l'évaluation externe réalisée en février 2014 mettait en évidence des « dysfonctionnements majeurs de l'équipe de direction préjudiciables au bon fonctionnement de l'établissement », la mise en place du pôle soin a permis une reconfiguration quasi complète de l'équipe de direction. La mise en place du pôle soin a permis également une mutualisation des compétences au sein du pôle. Ainsi, l'assistante sociale du pôle Soins a pu mettre à jour les listes d'attentes des différents établissements et services et proposer des réponses les plus adaptées aux besoins des résidents. Une procédure d'admission a été réalisée. Toute demande d'admission au sein d'un établissement ou service du Pôle Soins est

étudiée et évaluée et l'Accueil Temporaire est souvent proposé pour permettre de pallier le manque de place en institution. Pour exemple, sur les 59 personnes sur liste d'attente FAM MAS, 36 font des séjours à l'Accueil Temporaire.

Les changements profonds conduits ont provoqué une mobilité importante, 11 professionnels ont quitté les établissements et services du site des Haies Vives en 2016. Les postes laissés vacants ont tous été pourvus, à l'exception du poste de kinésithérapeute faute de candidat. Ce poste a été en partie transformé en poste d'éducateur sportif.

De même, au cours de l'année 2016, le poste de cadre de santé a été pérennisé, permettant de mener une réflexion de fond autour du soin, en complémentarité avec le recrutement d'un médecin généraliste.

En janvier 2016, l'ARS a réalisé une inspection inopinée concernant la MAS et l'Accueil Temporaire. Le rapport de cette inspection est en cours. Néanmoins, les échanges autour de la réalisation du CPOM, basé sur les observations faites dans le cadre de cette inspection ont permis de conforter le diagnostic et les orientations posés par l'équipe de direction.

Enfin, la signature du CPOM fin 2016 avec l'ARS constitue une étape importante pour la gestion de l'établissement.

En 2016, les actions et faits marquants du pôle soin ont porté sur :

- l'élaboration du projet du pôle soin
- la finalisation du CPOM 2016-2019
- la mise en place d'une équipe administrative de pôle
- la mutualisation des compétences (techniques, soin), des outils transversaux
- l'édition d'un journal interne au pôle destiné aux résidents et aux familles
- la création du poste de cadre de santé transversal
- les chantiers divers (MAS, FAM...)
- l'inspection ARS sur la MAS et l'Accueil Temporaire en janvier 2016.

La coordination des soins a permis la mise en place du dossier de liaison d'urgence, l'inclusion des projets de soins dans le projet personnalisé, dans les projets d'établissements, des réflexions sur les notions d'hygiène, de protocoles et procédures liés aux soins, la sécurisation du circuit du médicament.

MAS LES HAIES VIVES

Chef de service : Mme Sylvie LEGROS DE MARCY - M. Christophe PROUST

L'année 2016 a vu les changements initiés depuis 2014 se concrétiser :

- Le travail en aile est devenu une réalité pour les professionnels. Chaque unité de vie est désormais ouverte aux autres unités. Les résidents peuvent aller et venir librement sur chaque aile mais aussi sur tout l'établissement.
- Les missions et fonctions de chacun sont clarifiées.

L'année 2016 a également été marquée par une remise à jour complète, avec le soutien d'une consultante du cabinet conseil TECHNE CONSEIL, du projet d'établissement après celui de pôle et le projet associatif ce qui a permis la mise en cohérence de ces différents projets. La démarche a été participative avec des travaux en groupe sur des demi-journées avec représentation de chaque catégorie professionnelle.

Au cours de l'écriture du projet d'établissement, l'organigramme a été revisité pour être en adéquation avec les besoins et avec le souci de mieux assurer la continuité éducative. Ainsi, l'organigramme prévoit désormais, par aile, deux éducatrices spécialisées coordinatrices et deux monitrices éducatrices. Ce choix permet un meilleur suivi au service du résident en renforçant les compétences sur le terrain avec un relais rendu possible par le travail en binôme.

L'aile Aloé Vera et l'aile Les Lilas se composent chacune de 3 unités où vivent 8 résidents, accompagnés la nuit par deux aides-soignantes, et la journée d'une équipe composée d'aides médico-psychologiques, d'aides-Soignants, d'une Auxiliaire de vie Sociale. L'équipe terrain est étayée par une équipe pluridisciplinaire qui comprend des infirmières, une psychologue, un ergothérapeute, une psychomotricienne (partie en septembre 2016), un psychiatre, un médecin de rééducation physique et depuis septembre 2016, un médecin généraliste et fin 2016 un éducateur sportif.

La planification hebdomadaire des activités, coordonnée par les moniteurs éducateurs depuis 2015 avec un nouveau support permet un meilleur suivi et une meilleure visibilité.

Un résident est décédé en juillet 2016. Les professionnels de la MAS, étayés par une équipe de soins palliatifs et par l'HAD, ont assuré son accompagnement sur la MAS, conformément aux souhaits de sa famille.

Un nouveau résident, frère jumeau d'un résident de l'unité 1, est arrivé sur l'unité 3 après plusieurs mois d'hébergement en urgence sur le service de l'accueil temporaire.

Enfin, 2016 a vu débuter un nouveau projet architectural pour la MAS validé par l'association et l'ARS qui devrait débuter courant 2017.

Aujourd'hui, sur l'ensemble des deux ailes, la MAS accueille une population vieillissante dont la moyenne d'âge est de 48 ans. Cinq usagers sont décédés en 2015. Les quatre dernières personnes accueillies ont moins de 25 ans. Le plus jeune usager est un homme de 21 ans, le plus âgé est un homme de 84 ans.



L'année 2016 est également témoin de la stabilisation du service d'accueil de jour et l'accueil de nouveaux usagers en lien avec la transformation de 2 places Accueil Temporaire en places d'accueil de jour. La création de ce service répond à de réelles attentes pour les usagers et pour les familles.

De même, au cours de l'année 2016, le poste de cadre de santé a été pérennisé, permettant de mener une réflexion de fond autour du soin, en complémentarité avec le recrutement d'un médecin généraliste en septembre 2016.

ACCUEIL TEMPORAIRE **Chef de service : Mme Peggy LEGRAND**

L'accueil temporaire a accompagné 122 personnes provenant à 61% du département. L'accueil temporaire est très sollicité. Il permet de maintenir des résidents ayant des dérogations prolongeant leurs séjours. La commission d'admission interne se tient régulièrement.

La MDPH sollicite le service pour effectuer des missions d'évaluations.

Des accueils d'urgence ont eu lieu pour 4 usagers. Les situations d'urgence et critiques sont caractérisées par l'absence de lieu d'hébergement, une situation de danger pour la personne, une incapacité de l'aidant principal (temporaire ou durable) ne pouvant permettre le maintien à domicile.

Cette prise en charge complexifie tant l'organisation des séjours des usagers que la qualité d'accompagnement.

SAMSAH

Chef de service : Mme Peggy LEGRAND

Les perspectives portent sur :

- l'utilisation du logiciel de planification SARAH
- la communication auprès des partenaires à consolider, l'adaptation des supports internes des résidents
- la restructuration architecturale de l'accueil temporaire.

Les demandes d'admission à l'Accueil Temporaire répondent à des situations très variables : besoin de répit de l'usager et des aidants, temps de fermeture d'établissement, travail en lien avec le SAMSAH sur des objectifs bien précis, exigeant des adaptations individualisées à chaque séjour.

Ainsi, les durées de séjours et la durée d'accompagnement sont très variables. Certains usagers ne font qu'un ou deux séjours courts dans une année, ou des séjours mensuels relativement réguliers d'une semaine ou de quelques jours. D'autres utilisent leur droit à 90 jours en une seule fois comme service de transition.

Les situations d'urgence sont caractérisées par :

- l'absence de lieu d'hébergement,
- une situation de danger pour la personne,
- une incapacité de l'aidant principal (temporaire ou durable) ne pouvant permettre le maintien à domicile.

La majorité des accueils en urgence se caractérisent par des situations complexes, notamment au moment de la sortie de l'accueil temporaire (personnes non connues des services, personnes ne pouvant être maintenues à domicile et qui n'ont pas été préparées à une entrée en institution, manque de places d'accueil définitif...).

En 2016, le service a accompagné 37 personnes.

Les missions ayant été redéfinies, la coordination des soins ainsi que la dynamique préventive constituent les actions incontournables du service.

224 heures ont été dédiées aux accompagnements médicaux sous couvert de l'infirmière coordinatrice des soins, 175 heures centrées sur la prévention des risques de santé notamment par la mise en place d'atelier (diététiques, d'hygiène bucco-dentaire ...), l'arrivée d'un ergothérapeute.

La vocation du service ayant été redéfinie, la durée d'accompagnement tend à diminuer. L'objectif vise à développer la vie en autonomie de manière pérenne.

La restructuration du SAMSAH débutée en 2014 par l'élaboration du projet de service, poursuivie en 2015 par la mise en œuvre des fiches actions et concrétisée en 2016 pour la construction d'une réelle identité de service, a permis de faire reconnaître le service par les partenaires dont la MDPH.

Ainsi, plusieurs admissions ont été prononcées en 2016 et les objectifs d'accompagnement sont en adéquation avec les missions d'un SAMSAH.

2 personnes ont été orientées sur le service d'accueil de jour à raison de trois accompagnements par semaine.

2 personnes en situation d'urgence ont bénéficié d'une dérogation accueil temporaire et sont dans l'attente d'une place en MAS ou FAM.



Une des missions fondamentales du service est de soutenir les aidants pour favoriser l'accompagnement de leur proche dans son projet de vie au quotidien mais aussi durant les périodes les plus critiques. Ces objectifs sont toujours en adéquation avec les besoins de la personne qu'ils soient repérés, exprimés ou évalués.

Ainsi, depuis plusieurs années le SAMSAH propose une plaquette de sorties et d'activités collectives. Il en est de même pour la participation aux manifestations culturelles et/ou sportives.

Les perspectives portent sur :

- le recrutement d'une conseillère en économie sociale et familiale (CESF)
- la recherche de nouveaux locaux
- l'intégration du service expérimental pour les jeunes adultes maintenus en aménagement creton (SEJAAC).

FAM Les Vergers et FAM Les Mimosas
Chef de service : Mme Amandine FORTANNIER

Un arrêté d'extension conjoint du Conseil Départemental et de l'ARS, en date du 30 décembre 2016, a permis de porter à 38 le nombre de places médicalisées (extension de deux places).

Le **FAM Les Vergers** accueille 26 usagers (dont 10 ayant une orientation foyer de vie).

La moyenne d'âge est de 55 ans dont 12 personnes ayant plus de 60 ans.

Le **FAM Les Mimosas** accueille 22 usagers.

L'année 2016 a été une année complexe, suite au crash d'un avion survenu en décembre 2014 sur le FAM Les Camélias. L'installation à Château Renault n'a pas été optimale mais le bien-être physique et psychique des résidents a été favorisé avec l'adaptation des lieux, des rythmes du quotidien, des sorties extérieures selon les besoins grâce aux évaluations des professionnels.

L'impact psychologique de l'accident aérien reste néanmoins prégnant, rendant complexe l'accompagnement au quotidien.

Les moyens complémentaires financés par le Ministère pour pallier le fonctionnement multi-sites ont permis de maintenir un taux d'encadrement cohérent.

Parallèlement, le travail de reconstruction des bâtiments endommagés a été réalisé, aboutissant à l'ouverture du nouveau foyer pour le printemps 2017.



L'évaluation interne des FAM a été menée au cours de l'année.

Une relation de confiance a été instaurée avec les familles.

La démarche globale d'évaluation des risques est à renforcer. Aussi, dès janvier 2016, un groupe de travail a été créé afin de réactualiser le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Le vieillissement des usagers nécessite qu'un accompagnement éducatif et médical soit renforcé et adapté. Le taux élevé des personnes vieillissantes est un frein à l'accueil des adultes sortant d'IME ne trouvant pas de place dans les établissements accueillant des adultes.

85 demandes d'admissions au sein du pôle soin ont été étudiées en 2016. 29 personnes externes à l'établissement sont sur la liste d'attente au 31 décembre 2016 pour un hébergement en FAM.

Les perspectives portent sur :

- la réactualisation du projet d'établissement des FAM
- le développement de diverses formes d'accompagnement (PECS, ABA, éducation structurée...)
- la poursuite des actions transversales avec le FAM Les Mimosas
- le réaménagement intérieur (mobilier, salles, peintures...)
- la mise en oeuvre de l'évaluation externe.

POLE HABITAT

**sous la direction de M. David CLEMENT,
Directeur de pôle
et de M. Alain ROUCEAU, Directeur
adjoint**

Les faits marquants ont porté sur :

- la mise en oeuvre de l'évaluation interne des foyers de vie de Tours
- l'élaboration du projet de pôle et des plans d'action avec l'appui du Cabinet Techné Conseil
- la réalisation d'une étude des besoins des usagers
- Une démarche qualité a été menée avec la coopération des stagiaires universitaires
- une étude globale des besoins immobiliers et des perspectives (sites de

Loches, de Fondettes, de Chambray) a été réalisée

- la réorganisation de l'équipe de direction avec la création du poste de responsable des services généraux en 2017.

Au regard du contexte budgétaire, la négociation du CPOM est repoussée par le Conseil départemental. Il souhaite s'appuyer sur la programmation qui sera inscrite au futur schéma départemental autonomie (personnes âgées et personnes handicapées) en cours de finalisation en 2017.

Les plans d'actions du pôle habitat :

Plan N°1 - Mettre en oeuvre les démarches d'amélioration continue de la qualité et de gestion des risques.

Plan N°2 - Redéfinir l'accompagnement de l'utilisateur en cohérence avec les nouveaux besoins

Plan N°3 - Mettre en oeuvre un programme immobilier global

Plan N°4 - Mettre en oeuvre les politiques relatives au management et aux Ressources Humaines

Plan N°5 – Finaliser la construction du pôle Habitat (Services généraux, système d'information, outils pilotage de la performance, partenariats et bénévolat, communication externe, coopération entre pôles...).

FOYERS DE VIE LA BELLANGERIE - Service d'accueil de jour Les Bambous Chef de service : Mme Valérie de SAINT- LAURENT

Au niveau des résidents :

Un usager a intégré l'accueil de jour à temps plein à compter de septembre.

Au niveau du personnel :

L'équipe éducative composée de 13 salariés titulaires (2 éducatrices spécialisées, 1 éducateur technique spécialisé, 5 moniteurs-éducateurs, 4 Aides médico-psychologiques) a

travaillé en 2016 en nombre réduit :

3 salariés en formation (1 AMP en formation d'éducatrice spécialisée 3^{ème} année, 1 AMP en formation d'éducatrice spécialisée 2^{ème} année, 1 apprentie éducatrice spécialisée en 2^{ème} année de formation) avec des périodes d'absence régulières,

1 salariée en arrêt longue maladie (toute l'année 2016)

1 salariée en arrêt maladie le 1^{er} semestre et reprise en mi-temps thérapeutique jusqu'à l'automne

1 salariée en mi-temps thérapeutique qui s'est terminé au dernier trimestre 2016.



Autres événements marquants :

Février 2016 : arrivée d'une nouvelle chef de service

Juin 2016 : représentation théâtrale du groupe des Bambous Glycines à la Grange des Dîmes à Fondettes et randonnée avec des ânes en partenariat avec l'IME des Tilleuls.

Juillet 2016 : compétition de judo à Poitiers : 5 usagers des Bambous participent à la sélection. Spectacle de danse, cirque et théâtre à Vouvray (groupe des Bambous, Bambous Glycines). Randonnée inter-unités organisée par les Bambous dans les environs de la Bellangerie.

Septembre 2016 : Réorganisation du groupe des Bambous en 3 unités. Rencontre des

familles pour présentation de cette nouvelle organisation.

En 2016, la moyenne d'âge de l'accueil de jour s'élève à 35 ans avec une diversité d'âge très importante et donc des rythmes très différents. La réorganisation des Grands Bambous en 3 unités a permis de constituer des groupes de personnes avec des rythmes d'activités plus harmonieux. On peut également observer une population vieillissante qui s'accroît (7 personnes ont plus de 46 ans) et impose un questionnement sur une éventuelle réorientation (EHPAD ou FAM selon les pathologies).

Les accompagnements médicaux sont à la charge des familles mais l'équipe de l'accueil de jour est de plus en plus sollicitée par les familles pour du soutien dans la gestion de la santé d'un usager.

Sur le groupe intermédiaire, une infirmière libérale vient tous les midis pour procéder à l'injection d'insuline pour un usager ainsi qu'à un contrôle de glycémie pour deux usagers.

Sur le groupe structuré un accompagnement médical privilégié a été mis en place pour répondre à la demande d'aide d'une famille.

Quelques usagers bénéficient de la proximité du FAM pour des soins spécifiques comme la pédicure (financièrement pris en charge par la famille).

Sur l'ensemble des Bambous, 10 d'entre eux ont besoin d'un accompagnement et d'une surveillance accrue lors des repas.

FOYER DE VIE des Amandiers **Chef de service : Mme Valérie de SAINT-LAURENT M. Emmanuel COLLONIERS**

Au niveau du personnel :

Le personnel éducatif n'a pas connu sur l'année 2016 de mobilité ni de changement au sein du foyer « Les Amandiers ». En revanche, le foyer a vu se succéder un nombre important de chefs de service (3 chefs de service en 2016 et 5 en 2 ans).

Mme Dumontier, après une long période d'absence pour arrêt maladie suite au crash a quitté ses fonctions en janvier 2016.

M. Dupont-Boudry, qui assurait son remplacement depuis le mois de juin 2015, n'est pas renouvelé dans son contrat et est à son tour remplacé par Mme De Saint Laurent, en date du 8 février.

En septembre, suite à une réorganisation de l'organigramme des cadres de direction du « pôle habitat », M. Collonniers prend la responsabilité du foyer.

Un contrat aidé, vient remplacer un poste d'ASI, à compter du 6 juin qui est affecté sur l'accueil de jour en perspective d'une embauche en CDI (départ en retraite d'une salariée).

La psychologue intervient ponctuellement lors des réunions d'équipe, depuis le mois de juin. Elle assure parallèlement certains suivis individuels de résidents et anime, depuis septembre, un groupe de parole, une fois par mois environ, au sein de l'unité.



Au niveau des résidents :

En avril, les Amandiers ont accueilli en catastrophe Barbara P, usager de l'accueil de jour. Prévenu le vendredi pour le lundi, elle emménage sur l'unité. Son hébergement au domicile familial devenait trop problématique pour ses parents. Jeune femme de 21 ans, elle accepte rapidement l'inconfort de la situation consistant à passer ses journées sur un groupe de jeunes externes des bambous, pour venir passer ses soirées et ses nuits dans nos murs, dans une salle de réunion transformée, en urgence, en chambre d'accueil. Pour rappel, le foyer est prévu pour un accueil de 12 usagers avec un profil vieillissant (moyenne d'âge 60 ans). Cette situation ne doit pas perdurer dans le respect de son projet de vie. Sa famille a

donc engagé des démarches en lien avec une structure d'accueil « Les Bambous » pour qu'elle puisse intégrer une structure plus adaptée à ses besoins et à son projet de vie.

Au niveau des locaux :

La direction poursuit son programme de rafraîchissement et de mise en conformité des espaces communs du rez-de-chaussée (travaux de peinture - salle de vie et couloir). La chambre d'une résidente est repeinte à cette occasion.

Le foyer a rencontré durant toute l'année 2016, des problèmes d'évacuation des eaux usées. Les résidents comme les encadrants ont vu la remontée, par les salles de bain ou toilettes du rez-de-chaussée, d'eaux usées, d'urine et de selles. L'équipe éducative et la maitresse de maison ont dû faire face et gérer ces périodes d'inconfort.

Une société privée vient systématiquement tenter de déboucher avec plus ou moins de succès les canalisations. Les membres de l'équipe ont vécu très difficilement cette situation. Une analyse complète en fin d'année va permettre la réalisation de travaux début janvier 2017.

Autres événements marquants :

Les séances d'analyse de la pratique ont repris depuis le 27 octobre, inter-équipe, animées par une intervenante extérieure à l'institution.

Le transfert, quai Paul Bert, du secrétariat et de la direction du pôle n'a pas facilité la fluidité de transmission des informations descendantes et ascendantes, dans un contexte d'absence de connexion internet jusqu'en septembre et des problèmes de téléphonies (appels entrants mais pas sortants).

L'organisation d'une réunion des familles le 2 juin, a été un succès. Elles se sont déplacées massivement. Au total une quarantaine de personnes (résidents et équipe compris) sont venus déjeuner ensemble à la « cathédrale ».

Multiplication des accueils croisés entre résidents de diverses unités le temps d'un repas ou de quelques jours, via notamment un nouveau partenariat avec le Foyer La Palle de Loches.

Le foyer accueille un public homogène (moyenne d'âge 57 ans) nécessitant des accompagnements médicaux plus prégnants et, pour certains, des attentes de réorientation.

Le vieillissement des résidents des Amandiers est au cœur des problématiques et des préoccupations de l'accompagnement éducatif :

- accroissement de la dépendance dans tous les actes de la vie quotidienne,
- perte des repères spatio-temporels,
- augmentation significative de la part d'accompagnement dédiée au suivi médical de chaque résident,
- ralentissement du rythme de vie, perte de l'envie de participer à des activités, besoin d'isolement croissant,
- troubles de l'humeur et du comportement plus présents...

Des outils sont mis en place pour repérer ces signes dès leur apparition pour adapter l'accompagnement de chacun. Lorsque cependant la dépendance devient trop importante (pathologie dégénérative qui s'ajoute au handicap), les limites de l'accompagnement du foyer de vie sont atteintes et d'autres solutions devraient être envisagées en partenariat avec la famille et les représentants légaux. Le foyer, depuis deux ans, a noué une collaboration avec le SSIAD, pour l'accompagnement d'un usager pour laquelle une orientation en USLD est prévue.

Mais la présence d'une jeune femme de 21 ans sur le groupe fausse complètement la moyenne d'âge de 57 ans. La moyenne d'âge « réelle » du groupe, en excluant donc cette dernière est de 60 ans.

La réorganisation, opérée en 2013, a conduit le foyer des Amandiers vers une spécialisation et une spécificité autour du vieillissement. Ce public, population « pionnière » dans une configuration d'établissement dédié sur l'ADAPEI induit un accompagnement qui dépasse largement une simple préoccupation éducative. En effet, 6 résidents ont plus de 60 ans.

Les suivis médicaux individuels prennent une place très importante, jusqu'à peser fortement sur le bon fonctionnement de l'unité.

FOYER DE VIE des Rosiers **M. Alain ROUCEAU, Directeur adjoint**

Le foyer « Les Rosiers » a pour ambition d'être reconnu comme foyer spécialisé dans l'accueil de personnes porteuses de troubles du spectre autistique (TSA). Il accueille 12 personnes dont 7 sont diagnostiquées TSA. Il accueille également un résident porteur de troubles psychiatriques qui nécessitent, d'une part, un séjour de répit d'une semaine par mois en hôpital et, d'autre part, la mise en place d'une aide-soignante pour son accompagnement au quotidien au sein du foyer.

Bien que relativement ancien l'habitat est adapté à l'accueil d'un petit groupe autiste. Il devra cependant faire l'objet d'une rénovation lourde dans les années à venir.

En matière de ressources humaines, l'équipe a été dimensionnée pour permettre un taux d'encadrement permettant de développer l'éducation structurée. Elle est donc de taille supérieure à celle d'un foyer de vie non spécialisé. De plus, il est impératif d'avoir les interventions d'une psychologue spécialisée et d'un psychiatre en appui des équipes.

La prise en charge est réfléchi lors du projet personnalisé, en respectant le rythme et les potentialités de chacun. L'accompagnement se fait lors des actes de la vie quotidienne mais également à travers des activités. Ces dernières visent au développement personnel, à la détente et à l'épanouissement artistique. Nous travaillons sur le maintien des acquis et/ou sur les apprentissages. Nous cherchons à favoriser la socialisation et à maintenir les liens familiaux. Nous veillons à accompagner la personne avec bienveillance. Nous mettons en place des aides visuelles afin d'aider la personne dans la structuration du temps et de l'espace.

Juqu'au 1^{er} juin 2016, la moyenne d'âge de la population accueillie est de 43.5 ans, sachant que le plus jeune a 24 ans et le plus âgé a 62 ans. Les 2 personnes les plus âgées ont quitté

le foyer (61 ans et 62 ans) et une personne de 56 ans a intégré le foyer. La moyenne d'âge à partir du 13 juin est passée à 41.5 ans.

Le foyer comptait 10 hommes et 3 femmes jusqu'au 1^{er} juin 2016. Suite au départ de M T au 1^{er} juin, le foyer ne comptait plus que deux femmes. O G a remplacé R B, laissant le nombre d'hommes à 10.



Actuellement, 8 personnes ont d'ores et déjà été vues par le Centre Ressource Autisme de Tours. 7 d'entre elles ont été diagnostiquées ayant des troubles du spectre autistique.

Tous les résidents dépendent de la MDPH d'Indre-et-Loire, excepté un résident qui dépend de la MDPH des Hauts de Seine. En 2016, 4 demandes de réorientation en FAM ont été effectuées auprès de la MDPH mais seulement 3 réorientations ont été accordées. Pour l'autre demande, nous avons eu un renouvellement de l'orientation en Foyer de Vie. Deux résidents ont une double orientation FAM/FO et un autre une orientation FAM/ESAT.

Les deux personnes qui sont parties sur d'autres foyers courant mai et juin avaient une orientation FAM. La personne arrivée en juin a une double orientation FAM/FO.

Les personnes orientées FAM ne le sont pas forcément pour cause de nécessité de soins constants mais plutôt pour justifier d'un accompagnement spécifique TSA.

FOYER DE VIE Les Vignes - Rochecorbon
Chef de Service : M. Emmanuel
COLLONNIERS

L'année 2016 sur le Foyer des Vignes est

marquée essentiellement par une mobilité et une évolution importante du personnel qui n'ont pas modifié la dynamique et la cohésion du fonctionnement du service (coordination, rôle et missions, délégation ...)

Au niveau du personnel

De janvier à février, 3 salariés ont quitté le foyer pour des raisons personnelles par rupture conventionnelle.

Embauche de 2 nouveaux salariés, en externe et l'autre par mobilité associative avec reconnaissance VAE diplôme de ME; le troisième étant gelé dans l'attente d'obtention du diplôme d'une CAE et son passage en CDI.

En juillet, 2 contrats aidés ont obtenu leur diplôme (AMP/ME) et ont quitté l'institution à la fin de leur contrat (septembre/octobre).

Embauche d'un contrat d'apprentissage et attente recrutement contrat d'avenir janvier 2017 (suspension modalité de contrat sur fin d'année 2016)

Passage à mi-temps d'une AMP en départ à la retraite progressive (janvier) et embauche d'une AMP en CDI à mi-temps.

Départ et recrutement sur le poste de Psychologue : diminution du temps d'intervention sur le foyer des Vignes et rééquilibrage sur l'ensemble du pôle Habitat.

Au niveau des usagers :

Pas de mouvement concernant les usagers du foyer des Vignes qui a été profitable à la dynamique de vie en collectivité et du vivre ensemble.

Un usager, relevant de l'accueil de jour et qui est accueilli sur le foyer des Vignes depuis des années, bénéficie à nouveau en accord avec elle et sa tutrice d'un temps d'accueil le mercredi sur la Bellangerie sur l'unité des Bambous (réponse à son projet personnalisé). L'âge moyen est de 52 ans. Des accompagnements médicaux sont importants.

Même si l'accompagnement de l'équipe éducative est tourné vers le maintien de

capacités d'autonomie des usagers, l'avancée en âge, nous oblige à faire le constat que l'accompagnement à l'hygiène s'intensifie. Le temps consacré à cet acte du quotidien est en augmentation.

Certains usagers ont besoin de temps calme (sieste l'après-midi), du respect du rythme de vie. Le foyer doit donc faire cohabiter une population avec des manifestations hétérogènes et proposer des réponses variées (organisation du planning d'activité en lien avec le groupe, activité par demi-journée sur toute la semaine, interactions sociales diversifiées...).

Une réflexion globale autour du vieillissement allant de son repérage (signes) à son accompagnement est à conduire en lien avec le foyer des Amandiers.

L'absence de mobilité, de départ du foyer a mécaniquement pour conséquence une avancée en âge de la population accueillie. Pour autant, il est envisagé de proposer des mobilités ou orientations soit en Ehpad, soit en structure pour personnes vieillissantes de taille réduite (type Amandiers) ou en structures médicalisées type FAM/MAS. Ceci concerne à terme 4 personnes.

Le foyer des Vignes, à l'exception d'une résidente de 20 ans accueillie suite à une décision de la commission des situations critiques, est relativement homogène avec une population qui s'est féminisée et qui se situe entre 42 et 68 ans.

Sur les dix-neuf femmes accueillies sur le foyer des Vignes, 1 femme est en accueil de jour.

La tranche d'âge 46-50 ans devient de plus en plus importante d'année en année, ce qui se traduit par une augmentation des rendez-vous médicaux, un ralentissement du rythme d'activités du fait d'une plus grande fatigabilité, un besoin d'un rythme de vie plus ajusté. Des places en structures pour personnes vieillissantes pourraient libérer des places pour des plus jeunes, ce qui est la vocation du Foyer des Glycines. Le nombre de

stagiaires en recherche d'une place permanente démontre l'insuffisance de places en Foyer de vie

Au niveau des locaux :

Le Foyer des Vignes sur les mois de juillet /Août a fait l'objet d'une expertise concernant les travaux à engager afin de répondre à la remise en état et l'entretien des locaux vétustes et insalubres notamment pour les pièces d'eaux. Des devis ont été réalisés et doivent conduire à des travaux après accord du Conseil départemental et de la direction générale de l'Association sur le début d'année 2017. C'est un foyer ancien ayant nécessité des aménagements et des équipements.

FOYER DE VIE Les Glycines

Chef de service : Mme Violaine GUEDET

Au niveau des usagers :

Pas de mouvements usagers, hormis la chambre d'accueil.

Au niveau du personnel :

Plein temps d'une coordinatrice de l'unité depuis août 2016 et arrivée d'une nouvelle agent d'entretien en contrat avenir (remplacement d'un autre contrat avenir) en juin 2016.

Faits marquants :

- janvier à juin : Présentation d'un projet de partenariat (potager) avec le lycée agricole de Fondettes (BTS) : les étudiants sont venus toutes les 3 semaines jusqu'au mois de juin.
- janvier à septembre : la psychologue du foyer a évalué avec l'outil Comvoor (outil pour proposer des recommandations précises sur la communication augmentative) les résidents dont les projets personnalisés étaient actualisés en 2016.
- février : finalisation du livret des stagiaires
- A partir de mars : une 2^{ème} résidente assure ses trajets de retour en autonomie dans sa

famille tous les 15 jours (travail en partenariat avec la famille)(tram + bus).

- Mai : transfert en Dordogne (6 résidents + 3 éducateurs) : 3 nuits / 4 jours : canoé, découverte de la région et des produits du terroir.

- Juin : représentation théâtrale à la grange des Dimes avec les Bambous Glycines.

- Octobre : séjour à Porto (6 résidents + 4 accompagnateurs)

- Novembre : diner portugais avec les familles dont les enfants sont partis au Portugal.

- décembre : fêtes de fin d'année avec les Vignes.



Un réel travail autour de l'autonomie, à pied et dans les transports en commun, a été entrepris depuis l'arrivée sur le foyer. Néanmoins, cet accompagnement en « pour un » est assez chronophage et s'effectue sur le moyen terme.

En fonction de l'évaluation que font les encadrants et en accord avec les représentants légaux, certains résidents peuvent avoir la liberté de se déplacer seuls, ou accompagnés par un autre résident, pour aller retirer de l'argent à la banque, rencontrer leur tutelle ou faire des courses (boulangerie, tabac...).

Les inscriptions en séjours adaptés sont de plus en plus limitées compte tenu de tarifs en hausse constante ; une des conséquences de cette hausse de tarif est que la durée de séjour est réduite à une semaine en moyenne.

Deux transferts internes, en Dordogne et au Portugal, ont cependant permis de pouvoir découvrir de nouveaux horizons.

Le nombre de résidents partant en famille montre encore l'implication des parents encore suffisamment jeunes pour recevoir leur enfant.

Depuis l'emménagement sur le foyer en janvier 2015, plusieurs liens réguliers se sont établis et perdurent entre les résidents et des partenaires extérieurs sur Fondettes : boulangerie, supermarché Leclerc, tabacs, établissements bancaires, services de la Mairie (que nous sollicitons ponctuellement ou rencontrons à des manifestations particulières.

FOYERS HEBERGEMENT – Tours **Chef de Service : Mme Muriel GAUDREAU**

Foyer Beausite

Muriel Gaudreau, chef de service du foyer picart ledoux et de la résidence du VAL a pris la responsabilité du foyer Beausite, suite au départ de la chef de service, Violaine Guedet, en septembre 2016.

Au niveau des usagers :

Deux mouvements de résidents ont eu lieu :

- Stéphane est parti en février 2016 pour construire un projet de vie de couple sur Tours.

- Nadia, dont le projet était de quitter le foyer Picart Ledoux car elle se sentait en insécurité seule la nuit, a intégré le foyer Beausite en mai 2016.

Au niveau du personnel :

Le remaniement des temps de psychologue sur le pôle habitat a permis de dégager 2 heures par mois pour l'accompagnement des équipes dans la mise en place des projets personnalisés.

Depuis l'automne 2016, chaque équipe a pu participer à un groupe d'analyse des pratiques

avec Laurence Cordier, 2 heures toutes les 6/8 semaines.

Au niveau des locaux :

Suite à un aménagement spécifique, une chambre de « stagiaire » a été conçue qui permet de répondre :

- aux besoins des résidents de Picart Ledoux en nécessité de soins et d'accompagnements la nuit de manière ponctuelle et surtout réactive
- à l'observation et à l'évaluation de futurs résidents.

Foyer du Val

Au niveau des usagers :

Deux adultes travailleurs d'ESAT ont quitté l'hébergement pour des projets de vie de couple à l'extérieur, en appartement autonome :

- Lucie est partie en mars 2016, a quitté son travail à l'ESAT de la Thibaudière pour construire un projet de vie de couple dans l'ISERE
- Accueillie en décembre 2015, Céline a quitté le foyer en juillet 2016 en accord avec son projet initial de « transit » par le foyer (évaluation, observation, travail avec la tutelle) pour s'installer avec son ami.
- Trois jeunes adultes travailleurs d'ESAT ont été accueillis.
- Un jeune homme de 27 ans Morgan, travailleur à l'ESAT les Ormeaux s'est installé définitivement sur l'appartement autonome de Mirabeau, suite à une période de stage de 5 mois (FH et ESAT)
- 2 jeunes femmes sont arrivées : Kelly en janvier 2016, sur l'appartement autonome de Sainte Radegonde, et Julie, accueillie sur la résidence en avril, en colocation, toutes 2 travaillent à l'ESAT de la Thibaudière.
- Nous n'avons pas de place de stagiaire, mais nous avons pu, au regard des disponibilités, accueillir en stage sur 3 semaines une jeune femme de loches, Sylvie, pour nourrir son projet personnalisé de venir travailler et vivre sur Tours.
- Nous n'avons pas non plus de place d'urgence mais nous avons répondu à une situation d'extrême urgence d'accueillir une

jeune femme de l'East la Thibaudière en très grande difficulté dans son logement. Malgré un accompagnement au plus près de ses besoins et de sa pathologie, notre apport et soutien éducatif n'ont pas suffi, nous l'avons donc réorienté vers le soin.

Au niveau du personnel :

Le remaniement des temps de psychologue sur le pôle habitat a permis de dégager 2 heures par mois pour l'accompagnement des équipes dans la mise en place des projets personnalisés. Le départ de la psychologue affectée au foyer Picart Ledoux a généré l'embauche de Melle RESSEAU Adeline. Celle-ci, peut à la demande de l'équipe intervenir de manière ponctuelle auprès d'un résident sur un sujet particulier.

Chaque équipe a pu participer à un groupe d'analyse des pratiques avec Laurence Cordier, 2 heures toutes les 6/8 semaines.

L'équipe éducative est la même depuis la réorganisation de 2015, néanmoins, le 31/12/2016, Colette, AMP a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Foyer Picart Ledoux

Au niveau des usagers :

Accompagnement de 2 adultes retraités d'ESAT en perte d'autonomie :

- une personne vers le foyer Beausite en juin. La nécessité d'un encadrement permanent et le vieillissement de cette résidente ont motivé le changement d'orientation et son accueil sur ce Foyer.
- l'autre personne vers un EHPAD en décembre. L'état de santé de ce monsieur nécessitait une prise en charge plus médicalisée, l'EHPAD correspondait au projet de ce résident.

Accueil de 2 jeunes adultes travailleurs d'ESAT :

- Un jeune homme de 24 ans Mathieu, travailleur à la Thibaudière s'est installé sur l'appartement autonome de la rue Jean Guillon à Tours
- Un autre jeune homme, Wendy, n'a pas

donné suite à son stage en hébergement et en ESAT, pour un projet sur Paris.



Au niveau du personnel :

Le remaniement des temps de psychologue sur le pôle habitat a permis de dégager 2 heures par mois pour l'accompagnement des équipes dans la mise en place des projets personnalisés. Le départ de la psychologue affectée au foyer Picart Ledoux a généré l'embauche de Melle RESSEAU Adeline. Celle-ci, peut à la demande de l'équipe intervenir de manière ponctuelle auprès un résident sur un sujet particulier.

Chaque équipe a pu participer à un groupe d'analyse des pratiques avec Laurence Cordier, 2 heures toutes les 6/8 semaines.

L'équipe éducative est la même depuis la réorganisation de 2015.

FOYER DE VIE La Palle et Puits Bertin – Loches Chef de Service : M. Pierre LIENARD

Au niveau du personnel :

Arrivée de Julie Auvillain, AMP

L'embauche de Laurianne Fadeau en contrat d'avenir a été réalisée sur le foyer de vie

Départ de Pierre Lienard, CSE et arrivée d'Audrey Pérot en aout 2016.

Au niveau des usagers :

Prolongation de l'accueil temporaire de Mme Vertu Véronique depuis juillet 2015.

La place d'accueil de jour a permis d'accueillir en stage des résidents de foyer

d'hébergement en diminution d'activités professionnelles et d'anticiper leur projet pour leur retraite.

Faits marquants :

De nouvelles activités ont vu le jour : musique et danse ainsi qu'un atelier percussion. Ces activités sont très appréciées et investies par les résidents.

La population accueillie sur le foyer La Palle est composée majoritairement d'anciens travailleurs d'ESAT, sinon ils vivaient auparavant en famille ou IME.

La population sur le foyer La Palle présente une moyenne d'âge élevée de 54 ans. Cette donnée doit impérativement être prise en compte pour adapter l'accompagnement y compris en besoins médicaux.

Deux résidents sont en perte d'autonomie importante et ont été réorientés par la MDPH en structures médicalisées. Leur accompagnement se traduit notamment par des accompagnements extérieurs en fauteuil et par un accompagnement complet pour les soins d'hygiène ainsi qu'une surveillance lors de l'alimentation.

Au niveau des locaux :

Amélioration de la qualité de vie au sein des foyers : des travaux sur les foyers permettent de maintenir un accueil de qualité sur nos structures : peinture de chambres et hall d'entrée du foyer La Palle, aménagement d'un espace lingerie pour faciliter les activités autour du linge des usagers.

FOYERS HEBERGEMENT de Loches Chef de service : M. Pierre LIENARD

Maison Roche-Appert et foyer Bas-Clos

La particularité de ces foyers est de déployer auprès de certaines personnes, un projet personnalisé ayant pour cible une préparation

optimale et adaptée à une vie en appartement de type SAVS ou satellite.

Les personnes accueillies sur ces foyers bénéficient globalement des mêmes prestations que sur un grand collectif mais avec moins de présence éducative car les résidents y sont plus autonomes (pas de présence la nuit et en week-end).

Ces deux sites avec un effectif réduit de 6 résidents favorisent la convivialité, et positionnent davantage les résidents comme acteurs.

L'équipe éducative des foyers d'hébergement Bas-Clos et Roche-Appert, composée de deux postes de moniteurs éducateurs, appuie son action sur une dynamique de projet personnalisé étayée par l'intervention d'un poste de psychologue à temps partiel. L'équipe s'efforce ainsi d'adapter les offres d'accompagnement et de répondre aux évolutions des attentes et des besoins des personnes dans le respect de leur parcours de vie. Néanmoins, ces foyers accueillent des résidents retraités. Le projet d'accompagnement de chacun se construit en tenant compte de leur capacité et leur vieillissement.

Le foyer Dunant

Le foyer Dunant garde une spécificité d'accueil et d'accompagnement d'un public plutôt jeune, d'origines variées ITEP, IME, milieu ordinaire, famille, psychiatrie. Il peut être qualifié de grand collectif puisqu'il accueille 23 résidents.

Le foyer Dunant peut être un tremplin pour la mise en œuvre du projet d'accéder à un hébergement autonome : hébergement indépendant avec ou sans appuis SAVS, ou bien vers un foyer semi-autonome à l'instar des foyers précédemment présentés.

Il peut aussi représenter une réponse durable pour des personnes pour lequel l'accueil en grand collectif reste le plus adapté.

L'équipe éducative est composée d'un poste d'animateur socioculturel à temps partiel, de trois postes de moniteurs-éducateurs et d'un poste d'AMP. Elle appuie son action sur une dynamique de projet personnalisé étayée par l'intervention d'un poste de psychologue à temps partiel, et ce afin d'adapter les offres d'accompagnement et répondre aux évolutions des attentes et des besoins des personnes dans le respect de leur parcours de vie.

Faits marquants :

Départ en ESAT de Sandrine Castille, monitrice éducatrice, qui démontre un bel exemple de mobilité professionnelle réussie impliquant une coopération entre le pôle habitat et le pôle travail.

Titularisation de Christian Gaimon, remplaçant, sur le poste laissé vacant par Mme Castille.

Au niveau des locaux, travaux de peinture et réaménagement de la cuisine sur la Maison Roche Appert, peinture des chambres et cuisine pédagogique sur le foyer Henri Dunant.

SAVS de Tours et de Loches

Chef de service : M. Stéphane ROUSSEAU

Le SAVS de Loches accompagne des adultes déficients intellectuels, détenteurs d'une notification MDPH. Sur les 29 personnes présentes, toutes présentent une déficience intellectuelle légère à moyenne, 9 d'entre elles manifestent des troubles psychiatriques plus ou moins envahissants et pénalisants. Tous vivent en logement autonome, soit seuls, en colocation ou en famille.

En 2016, le SAVS de Loches a connu des mouvements d'entrée et sortie des usagers :

- 1 personne est sortie en juillet 2016
 - 1 personne est entrée en février 2016 et sortie en juillet 2016
 - 1 personne est sortie en septembre 2016
 - 1 personne est entrée en octobre 2016
 - 1 personne est entrée en novembre 2016
- Il y a donc eu en définitive 3 sorties contre 3 entrées en 2016.

De plus, le SAVS de Loches accompagne des usagers en suivi court, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de notification MDPH. Ce suivi a pour but de voir si l'utilisateur adhère au fonctionnement du SAVS.

L'équipe éducative du SAVS est composée de 2,7 ETP et a accueilli un stagiaire éducateur spécialisé tout au long de l'année.

Le chef de service éducatif est absent depuis le mois de septembre et a été remplacé d'abord par le directeur adjoint, puis par deux personnes différentes jusqu'en décembre. Le changement de chef de service a impacté les équipes.

Grâce à la mise en place d'un Groupe d'Auto-Evaluation depuis septembre 2016, et de Groupes d'Analyse de la Pratique, les deux SAVS (Tours et Loches) ont pu se rencontrer pour échanger autour de leur fonctionnement. Une rencontre avec le SAMSAH de l'ADAPEI37 est prévue courant 2017 pour une meilleure coordination entre les deux services, les usagers du SAVS pouvant basculer d'un service à l'autre.

Le SAVS envisage de nouveaux projets pour répondre aux besoins des personnes accompagnées. En effet, face à une population vieillissante, il est nécessaire de développer le réseau du SAVS.

En 2016, le SAVS de Tours a connu peu de mouvements d'entrée et sortie des usagers :

- 1 personne est entrée en cours d'année, en avril 2016
- 1 personne est sortie

L'équipe éducative du SAVS, toujours composée de 3 ETP a accueilli un stagiaire éducateur spécialisé de 3^{ème} année, tout au long de l'année.

Le SAVS de Tours accompagne des adultes déficients intellectuels, détenteurs d'une notification MDPH les orientant vers le service. Sur les 31 personnes présentes, toutes présentent une déficience intellectuelle légère à moyenne, 9 d'entre elles

manifestent des troubles psychiatriques plus ou moins envahissants et pénalisants. Tous vivent en logement autonome, soit seuls, en colocation ou en famille.

POLE TRAVAIL

**sous la direction de M. Bruno BAYART,
Directeur de Pôle
et de M. Emmanuel RAMOS, Directeur
adjoint**

Les avancées du pôle concernent principalement :

- Le processus d'admission (stages, commission, mobilité ...)
- La réorganisation fonctionnelle des projets personnalisés
- La dynamique CVS, chèques vacances, CGOS (Comité de Gestion des Œuvres Sociales)
- Le développement des temps partiels
- Le passage aux 35 heures pour les travailleurs
- Le développement des missions « hors les murs »
- L'ouverture vers les réseaux, partenaires
- Le renfort des équipes pour accompagner les nouvelles problématiques (vieillesse, accompagnement social)
- Le développement d'une communication commune aux 3 ESAT.

Le regroupement des trois agréments (actuellement délivrés par ESAT) en un seul et unique agrément permettrait de couvrir l'ensemble du pôle (374 places). Cela permettrait d'adapter les taux d'occupation en fonction de demandes et des besoins.

Globalement, le taux d'occupation des trois ESAT est passé à 97% en fin d'année.

Les travailleurs de plus de 50 ans sont plus nombreux sur l'ESAT de Loches (un tiers des effectifs), ainsi que sur l'ESAT de Montlouis (plus de 20 %).

La typologie de l'habitat montre que 77 % des travailleurs de Chambray ont un logement externe autonome contre 56 % pour les travailleurs de Loches.

Le projet de politique salariale serait envisagé avec Andicat.

La répartition entre l'aide sociale et la production a été réajustée.

ESAT LA THIBAUDIERE
sous la direction de M. Philippe
GODRANT, Directeur adjoint

En fin d'année 2016 pour un agrément de 147, l'ESAT accueille 150 personnes. Néanmoins, par le jeu des personnes à temps partiel, le taux de remplissage au 31 décembre est de 87,5 %.

L'effectif en ETP a oscillé entre 133 à 144. Les 12 sorties sont justifiées ainsi :

- 6 démissions
- 3 transferts d'ESAT
- 2 départs à la Retraite
- 1 décès

En 2016, l'ESAT a accueilli 49 stagiaires, ce qui a généré 56 stages en augmentation de 9 par rapport à 2015. Parmi ceux-ci, 17 personnes possédaient une orientation de la MDPH permettant une certaine réactivité dans le cadre de leur admission au sein de l'établissement.

En 2016, l'ESAT de Chambray a intégré 17.50 ETP. Dans ce domaine, l'ESAT La Thibaudière est doté d'une instance « commission d'admission », celle-ci s'est réunie 4 fois pour statuer sur 17 dossiers.

Nous accueillons de plus en plus fréquemment une population jeune, fragile et relativement immature dont le projet professionnel n'est pas toujours leur première préoccupation. Ce qui engendre une difficulté à se concentrer sur une activité professionnelle toute une journée

et encore moins 1 mois, et se conclut par un manque d'investissement et parfois par l'arrêt du stage.

Une forte proportion de stagiaires est présentée par les IME afin d'évaluer les capacités de travail et de permettre à l'IME de proposer des actions de formation en relation avec les observations des ESAT.

Le nombre toujours croissant des personnes qui vivent dans leur logement en autonomie plus ou moins assumée confirme le changement de profil des travailleurs d'ESAT avec l'envie de liberté et de mimétisme dans leur mode de vie.

Parmi les moyens de transports utilisés par les 150 travailleurs en 2016, nous constatons que :

- Le nombre de personne possédant le permis et une voiture passe de 15 à 19 ce qui a pour conséquence un nombre de place de stationnement insuffisant.
- Le nombre d'utilisateur des seuls transports en commun s'élève à 70 % Beaucoup d'entre eux ont des changements en cours de trajets.



En ce qui concerne le vieillissement des travailleurs, 56 personnes ont moins de 25 ans, ce qui est en augmentation de 6 en comparaison à 2015. Cela s'explique par le recrutement récent et le départ de 12 personnes éprouvant le besoin d'un accompagnement plus adapté. Et malgré les efforts réalisés par les services du pôle habitat

afin d'accueillir les travailleurs d'ESAT qui en éprouvent le besoin, nous accueillons encore 4 personnes pour qui l'âge de la retraite s'approche puisqu'elles ont plus de 60 ans et 4 autres ont plus de 55 ans.

Le taux de saturation (effectif présent / effectif agréé) de l'ESAT en nombre de personne physique est de 150 soit 102.5 %. Toutefois, en prenant en compte les personnes à temps partiel, ce taux redescend à 96 %. L'établissement œuvre à intégrer toute personne autorisée par la CDAPH et qui adhère au projet d'établissement, et par conséquent au projet Associatif.

Le taux d'occupation est en hausse constante depuis 4 ans.

ESAT LES TISSANDIERS
sous la direction de M. Noël GROSBOIS,
Directeur adjoint

L'agrément initial par arrêté d'autorisation en date de 1978 donnait droit à une capacité d'accueil de 50 personnes.

La capacité autorisée et financée de 96 places en Dotation Globale de Fonctionnement date de 2004. Elle sera portée à 98 places depuis le 29 novembre 2012 par arrêté.

Le taux d'occupation à l'ESAT de LOCHES est satisfaisant depuis des années et montre la qualité de l'accompagnement des professionnels tout au long du parcours des travailleurs dans l'établissement et la prise en compte de toutes les problématiques. Le professionnalisme de l'équipe, la pluralité des approches, la qualité des soutiens dispensés à l'ESAT contribuent à ces résultats.

L'effectif est pratiquement à la capacité maximale de son agrément 97.56 ETP pour 98 ETP accordés. Il respecte les objectifs définis dans son projet intégré dans le projet du pôle travail en cohérence avec le budget qui lui est attribué. L'établissement s'efforce à pourvoir

toute place vacante rapidement, en s'appuyant sur sa liste d'attente constituée à partir de demandes institutionnelles ou individuelles validées par un ou plusieurs stages.

Pour les postulants, l'ESAT reste vigilant et prend en compte le projet de vie global en étudiant notamment le contexte du logement, les solutions de déplacement, au regard de l'éloignement du site et des moyens de transports possibles.

En 2016, trois recrutements ont été réalisés pour compenser différents départs pour des motifs divers.

39 personnes ont plus de 50 ans dont 19 plus de 55 ans et demeurent des postulants à une retraite anticipée.

L'agrément est de 98 travailleurs (ETP). 104 personnes sont physiquement présentes au 31 décembre.



La population de l'établissement n'est pas caractérisée par une typologie de déficience unique, bien que la déficience intellectuelle soit prédominante. Il en ressort une évolution de la population accueillie avec le nombre croissant de personnes souffrant de handicaps psychiques, de troubles de la personnalité, nécessitant souvent un accompagnement complémentaire dans le secteur hospitalier ou le secteur libéral.

On relève également dans les nouveaux arrivants, une « mixité du handicap » se traduisant aussi par l'association de déficience intellectuelle légère et de handicaps sociaux

avérés, liés souvent à un environnement socio-familial défavorisé.

ESAT LES ORMEAUX
sous la direction de M. Emmanuel
RAMOS, Directeur adjoint

Mise en place d'un Comité de Pilotage (COFIL) pour approfondir l'étude des besoins et des scénarii sur le devenir de l'ESAT.

Au regard de la situation actuelle de l'ESAT, a eu lieu le 25 janvier 2016, un premier COFIL. Quatre Copil ont eu lieu entre Janvier et Mai 2016. L'objectif est de proposer au bureau puis au Conseil d'Administration, une option « éclairée » sur deux scénarii :

1/ Agrandissement, réhabilitation et aménagement de l'ESAT actuel de Montlouis au regard des nouveaux besoins des personnes (transports, temps partiels, hébergements, proximité urbaine...), des besoins pour exercer les activités professionnelles dans les meilleures conditions, idem pour l'accueil et le soutien des TH.

2 / Ou déménagement / Reconstruction de l'ESAT dans l'est tourangeau, Montlouis de préférence ou autres territoires ?

La population qui se présente dans le cadre d'une admission au sein de l'ESAT est en majorité déjà accompagnée par un ESMS (IME, ITEP, SESSAD). La déficience intellectuelle n'est plus prédominante mais souvent associée à des troubles du comportement. Toutefois, de plus en plus de personnes affectées par une maladie psychique frappent à la porte de l'ESAT.

Dans ce contexte, la formation du personnel d'encadrement est une priorité et se traduit par le départ en formation de deux moniteurs pour obtenir le CQFMA. Mais aussi dans le cadre de l'accompagnement de la formation des travailleurs, les moniteurs participent aux journées d'étude organisées par l'AFPA, afin de s'approprier le processus de formation de la RSFP.

Le nombre de personnes présentes physiquement a oscillé de 125 à 127 personnes présentes dans l'ESAT, représentant une moyenne de 125.5 en 2016 personnes contre 123 en 2015, pour un agrément de 129 ETP.

Les stages proposés en sus de l'accueil des travailleurs admis durablement représentent 795 journées de stages accompagnées par l'équipe de l'ESAT sans complément de moyen.

Ainsi en 2016, 12 recrutements contre 16 en 2015, ont été réalisés à l'ESAT « les Ormeaux ».

Devant une vague de départs massifs courant 2015, une dynamique de recrutement a été engagée. Les 12 recrutements furent réalisés en 2016. Les temps partiels sont en augmentation.

Le déséquilibre entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes s'explique par deux activités professionnelle menuiserie et espaces verts peu féminisées. Et les femmes qui se présentent n'ont pas pour projet d'effectuer l'un ou l'autre de ces deux métiers.



*L'Adapei d'Indre et Loire
fête ses 60 ans en 2017*



**RENDEZ-VOUS LE
20 NOVEMBRE 2017
AU CENTRE DE
CONGRES VINCI !**